



# PROPOSITIONS DU GROUPE « INITIATIVE TERRITOIRE » :

# Composition du groupe de travail

### Coordonnateurs

François ARNAULT (Conseil National de l'Ordre des Médecins)

Patrice DIOT (Conférence des Doyens de Médecine)

# **Membres**

Nadine AGOSTI (Médecin conseil régional Centre-Val de Loire)

Sophie AUGROS Sophie (Présidente – ReAGJIR)

Christiane BEDIER (Trésorière ISNAR-IMG)

Eric BELISSANT (Doyen – Faculté médecine Rennes)

Vanik BERBERIAN (Association des Maires Ruraux de France)

Claire BERNARD (Chargée de mission santé - Régions de France)

Tiffany BONNET (Secrétaire Générale - ReAGJIR)

Roland BONNIN (Président CDOM 79)

Philippe BOUTIN (Président Conférence nationale des URPS-ML)

Michel CLAUDON (Président de la Conférence des présidents de CME des CHU)

Jean-Pierre DEWITTE (Président de la Conférence des directeurs généraux de CHU)

Agnès de FORNEL (Juriste – Exercice Professionnel, Conseil National de l'Ordre des Médecins)

Alexandre DIDELOT (Secrétaire Général – ISNAR-IMG)

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ (Président de la Conférence des Doyens de Médecine)

Olivier FARGES (Coordonnateur CNCEM)

Bruno FAULCONNIER (Directeur Centre Hospitalier de Niort)

Emilie FRELAT (Présidente SNJMG)

William GENS (Vice-Président ANEMF)

Olivier LE PENNETIER (Président de l'InterSyndicale Nationale des Internes)

Georges LEONETTI (Doyen – Faculté médecine Aix-Marseille)

Isabelle MAINCION (Maire de la Ville aux Clercs, membre du Bureau de l'Association des Maires de France)

Henri MARRET (Vice-doyen – Faculté médecine Tours)

Michel MONDAIN (Doyen – Faculté médecine Montpellier)

Claude NEVEUR (Président CROM Centre Val-de-Loire)

Stéphane OUSTRIC (Conseil National de l'Ordre des Médecins)

Philippe PAGANELLI (Président CDOM 37)

Maxence PITHON (Président de l'ISNAR-IMG)

Zaynab RIET (Directrice du groupe hospitalier du Havre et de Pont-Audemer)

François SIMON (Conseil National de l'Ordre des Médecins)

Emmanuel TOUZÉ (Doyen – Faculté médecine Caen)

Samuel VALERO (Vice-Président chargé des Perspectives Professionnelles, ANEMF)

Denis VALZER (Fédération Hospitalière de France)

Philippe VOLARD (Président CME CH Niort)

Jean-Marie WOEHL (Vice-président Conférence nationale des présidents de CME des CH=

Catherine ZAIDMAN (Secrétaire Générale ONDPS)

#### **Préambule**

Le groupe de travail, constitué des personnes listées ci-dessus, a travaillé depuis le 25 avril 2017 à la demande des présidents du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et de la Conférence des Doyens de Médecine pour formuler des propositions dans le cadre de l'Initiative Territoire. Le groupe de travail a souhaité cantonner ses propositions au seul champ de la formation, dans l'idée générale d'ouvrir celle ci le plus possible en direction, et au sein même, des territoires. Le présent document a fait l'objet d'une large concertation, menée en plusieurs temps: une réunion plénière le 25 avril, un forum de discussion mis en place par le CNOM et ouvert du 19 juin à la fin septembre, une réunion de rédaction le 25 octobre, et la validation progressive de la version finale par échanges électroniques prolongés jusqu'au 10 novembre. Ce document fait consensus au sein du groupe.

Le groupe a organisé sa contribution en analysant successivement les trois cycles des études de médecine pour proposer des solutions concrètes, généralisables, destinées à tirer le meilleur parti de la formation au bénéfice de la démographie médicale et de l'accès aux soins. Les propositions sont ainsi classées en trois parties successives, 1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>ième</sup> cycle et 3<sup>ième</sup> cycle. Pour autant, cette classification apparaît parfois artificielle, certaines actions évoquées dans l'une ou l'autre des parties pouvant en réalité s'appliquer à l'une et/ou l'autre des autres parties. Ainsi, des renvois à d'autres parties du texte ont été insérés pour certaines propositions.

### Pour le 1<sup>er</sup> cycle :

- Promouvoir un élargissement des origines sociales et géographiques des étudiants en développant des partenariats avec les collectivités locales de nature à faciliter l'accès aux études de santé
- Accentuer la diversification des modalités d'entrée en médecine
- Mettre en place des stages de découverte de la médecine générale
- Promouvoir la découverte des CH non universitaires au sein des GHT, en ouvrant par exemple des stages de soins infirmiers ou de sémiologie dans des services offrant un encadrement pédagogique adapté

• Encourager des enseignements pluri professionnels dans tout le 1<sup>er</sup> cycle

# Pour le 2ème cycle :

- Intégrer les enjeux actuels et à venir de l'exercice de la médecine dans la définition des thèmes prioritaires :
  - o Promouvoir le travail en équipe
  - o Promouvoir la pluridisciplinarité et la pluri professionnalité
  - o Sensibiliser à la responsabilité collective
  - o Sensibiliser à la responsabilité sociale
  - o Intégrer et tirer parti de la révolution numérique dans la formation
- Obtenir une généralisation des stages temps plein (alternant avec les périodes d'enseignement facultaire) permettant l'affectation à distance de la faculté, des étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle à temps plein, pendant les périodes de stages. Le possible accès à des ressources numériques d'enseignement maintiendra un lien pédagogique entre l'étudiant et sa faculté (le développement du numérique est essentiel dans chacun des trois cycles).
- Impliquer, quand cela est nécessaire, les collectivités territoriales et les établissements de santé dans l'accueil et l'hébergement des étudiants affectés à distance de la faculté (cf modèle des internats ruraux évoqué au chapitre 3<sup>ième</sup> cycle).
- Développer la pluri professionnalisation :
  - o Séminaires communs
  - o Traces écrites de formation : rapport de stage, mémoire
  - o Stages en équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle dans les territoires
- Créer une unité d'enseignement (MOOC, cas pratique, etc.) modulable en fonction des particularités régionales : « enjeux sociétaux et territoriaux », intégrant notamment l'Ordre des médecins et les URPS dans les facultés de médecine :
  - o Démographie et épidémiologie
  - o Déontologie
  - o Gestion et approche juridique de l'exercice professionnel
  - Conduite de projets
  - o Politique régionale de santé
  - o Communication
  - o Retour d'expérience
  - o Sociologie
  - o Construction de projet de service sanitaire
- Promouvoir et accompagner l'engagement étudiant sous toutes ses formes par la validation d'acquis, la mise en place de régimes spécifiques d'études et la valorisation des années de césure.

- Permettre à l'ensemble des acteurs souhaitant participer à la formation des étudiants en médecine de le faire en facilitant l'accès à des formations en pédagogie médicale pratique puis en valorisant ces missions au sein des structures hospitalières.
- Créer dans les facultés un département des maîtres de stage placé sous la responsabilité de PU, PU-PH et de praticiens non universitaires formés et intéressés par la pédagogie et l'encadrement. Les prérogatives de ce département seraient de recruter, de former, de gérer et d'évaluer l'ensemble des maîtres de stage.

# Pour le 3<sup>ème</sup> cycle :

- Promouvoir le développement des stages mixtes, publics et privés, dans le maximum de spécialités avec participation des internes à la permanence des soins dans la discipline concernée et dans le territoire. (S'assurer qu'un éventuel exercice mixte d'un maître de stage est bien ouvert aux internes qui lui sont affectés).
- Faire en sorte que chaque territoire garantisse un accès équitable aux prestations (logement, etc.) quel que soit le type d'affectation (public et/ou privé). La mise en place d'internats ruraux serait un modèle apprécié par les internes. Ces internats ruraux auraient vocation à être ouverts à l'ensemble des professionnels de santé en formation sur le territoire afin de permettre une mixité et des échanges accrus entre les étudiants. Des modes de financement de ces solutions par les collectivités territoriales dans le cadre de la redynamisation de leur bassin de vie sont envisageables avec comme sécurité la nouvelle aide proposée par le gouvernement dans le plan d'accès au soin.
- Veiller à une répartition équilibrée des postes entre les terrains de stages agrées dans les territoires.
- Permettre une porosité entre subdivisions pour l'affectation d'internes dans des zones limitrophes défavorisées.
- Pour le DES de médecine générale, permettre une part d'activité hospitalière lors des deux stages de médecine ambulatoire prévus par la réforme de 3<sup>ème</sup> cycle, et permettre aussi une part d'activité ambulatoire au cours des stages hospitaliers. Mettre en place des groupes pédagogiques délocalisés dans les territoires incluant un tutorat adapté au plus près semestre par semestre.
- Créer des cellules « initiative territoire » se réunissant une fois par an avec pour objectifs de:
  - Définir les enjeux des territoires en amont des commissions de répartition : avec l'Ordre à l'échelon régional et départemental, URPS, ARS, FHF, FHP, FEHAP, associations des usagers, facultés de médecine, EPCI, départements et régions.
  - o Promouvoir la maitrise de stage universitaire afin d'enrichir les possibilités d'encadrement en milieu libéral dans le maximum de spécialités (cf département des maitres de stage décrit au chapitre 2<sup>ième</sup> cycle).

• Faire converger le nombre de postes d'internes ouverts dans une subdivision avec le numerus clausus de la PACES de ladite subdivision, en étant très attentifs dans tous les cas, à ne pas aller au delà des capacités de formation.

Au-delà des réflexions sur la formation initiale de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle, le groupe de travail est convaincu qu'une réflexion devrait être menée pour valoriser la carrière professionnelle des médecins qui s'impliquent dans les territoires en difficulté d'accès aux soins et dans le tutorat envers les étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle. Une réflexion devrait être conduite pour la création d'un statut post DES dans les territoires, sous forme d'un service civil, qui s'intégrerait dans cette valorisation du parcours professionnel, et serait ouvert sur la base du volontariat.

# Liste des abréviations

ARS : Agence Régionale de la Santé

EPCI: Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FHP: Fédération de l'Hospitalisation Privée

FHF: Fédération Hospitalière de France

FEHAP: Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne

MOOC: Cours en ligne et massif

URPS : Union Régionale de Professionnels de Santé

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé

PDS: Permanence Des Soins